



Réunion du Conseil Communautaire
le mardi 17 novembre 2020 à 19 heures
Salle du Conseil
Compte rendu

L'an deux mille vingt, le mardi 17 novembre, à 19 heures 00 le Conseil communautaire dûment convoqué, s'est réuni Salle du Conseil, Communauté de Communes du Castelrenaudais, 37110 CHÂTEAU-RENAULT.

Sous la Présidence de Madame Brigitte DUPUIS

Date de la convocation du Conseil communautaire : lundi 9 novembre 2020

Étaient présents :

Jocelyne DEFEINGS, Jean-Claude BAGLAN, Chantal AVENET, Fabien HOUZÉ, Odile LANDRY, Brigitte DUPUIS, Fernand GARCIA, Corinne GUILLAUT, Alain PELÉ, Sylvie GANNE, Smaïl ABERKANE, Damien GARCIA, Evelyne HAURY, Brigitte VENGEON, Mario GIAVARINA, Véronique BERGER (départ à 20h07), Marc LEPRINCE, Patrice POTTIER, Alain DROUET, Caroline DOARÉ, Joël DENIAU, Gino GOMMÉ, , Annick REITER, Isabelle SÉNÉCHAL, André DAGUET, Béatrice VERWAERDE, Jérémy DANTON, Chantal GONZALEZ-BOURGES, Denis SEYNAEVE.

Formant la majorité des membres en exercice.

Étaient absents excusés :

Joël BESNARD donne pouvoir à Annick REITER
Jocelyne PETAY.

Monsieur Marc LEPRINCE remplit les fonctions de Secrétaire de séance.

Nombre de délégués composant l'assemblée	31
Nombre de délégués en exercice.....	31
Quorum	16

Séance à huis clos

1. Récapitulatif des décisions prises par le Président dans le cadre des délégations octroyées par le Conseil communautaire

Le Conseil communautaire a pris acte des décisions prises par le Président dans le cadre des délégations octroyées par le Conseil communautaire.

2. Décisions prises par le Bureau communautaire du 6 octobre 2020

Le Conseil communautaire a pris acte des décisions prises par le Bureau communautaire dans le cadre des délégations octroyées par le Conseil communautaire.

3. Décisions prises par le Bureau communautaire du 3 novembre 2020

Le Conseil communautaire a pris acte des décisions prises par le Bureau communautaire dans le cadre des délégations octroyées par le Conseil communautaire.

4. Approbation du procès-verbal du Conseil communautaire du 13 octobre 2020

Le Conseil communautaire a approuvé le procès-verbal du Conseil communautaire de la séance du 22 septembre 2020.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

5. Installation des nouveaux conseillers communautaires

Le Conseil communautaire a pris acte de l'installation des nouveaux conseillers communautaires : Monsieur Jérémie DANTON et Madame Evelyne HAURY.

6. Election des autres membres du Bureau communautaire

Vu le résultat de l'élection, le Conseil communautaire a promu Monsieur Jérémie DANTON membre du Bureau communautaire, en complément des membres le composant de droit à savoir la Présidente, les Vice-Présidents et des membres élus le 15 juillet 2020 ; et a actualisé en conséquence le règlement intérieur du Conseil communautaire, du Bureau communautaire et des Commission thématique.

7. Election de la Commission d'Appel d'Offres

Le Conseil communautaire a proclamé les cinq Conseillers titulaires : M. Jérémie DANTON, M. Jean-Claude BAGLAN, Mme Corinne GUILLAUT, M. Gino GOMMÉ et M. Marc LEPRINCE, et les cinq Conseillers suppléants : Mme Evelyne HAURY, M. Fernand GARCIA, M. Alain DROUET, M. Smaïl ABERKANE et M. Patrice POTTIER, membres de la Commission d'Appel d'Offres.

8. Election de la Commission Locale d'Evaluation de Transfert de Charges (CLETC)

Le Conseil communautaire a élu Monsieur Jérémie DANTON membre de la Commission Locale d'Évaluation de Transfert des Charges, et a modifié en conséquence le règlement intérieur du Conseil communautaire, du Bureau communautaire et des Commission thématique.

9. Désignation des membres représentants la Communauté de communes du Castelrenaudais au SMICTOM

Le Conseil communautaire a désigné Madame Brigitte VENGEON membre titulaire du SMICTOM, et en a informé le Président du SMICTOM.

10. Désignation des membres représentants la Communauté de communes du Castelrenaudais au Pays Loire Touraine

Le Conseil communautaire a désigné Madame Evelyne HAURY en qualité de membre suppléante représentant la Communauté de communes du Castelrenaudais au Pays Loire Touraine, et a informé le Président du Pays Loire Touraine de la modification.

11. Désignation des membres représentants la Communauté de communes du Castelrenaudais au SIEIL

Le Conseil communautaire a désigné Monsieur Marc LEPRINCE en qualité de membre titulaire, et Monsieur Gino GOMMÉ en qualité de membre suppléant pour participer à la commission consultative paritaire du SIEIL, et a informé le Président du SIEIL.

12. Demande de subvention auprès de la DDT - Réhabilitation de l'aire d'accueil des gens du voyage

Le Conseil communautaire a autorisé Madame la Présidente ou un Vice-président, à solliciter la subvention auprès de la DDT à hauteur de 80% des dépenses estimées à 56 310 € HT, et a autorisé Madame la Présidente, ou un Vice-présidente à signer tous documents afférents à ce projet avec la DDT.

STRATÉGIE ET PROSPECTION ÉCONOMIQUE

13. Pôle agricole CastelRenaudais Insertion (CRI) sur le Parc Porte de Touraine à Autrèche – Fonds de Soutien aux Initiatives Innovantes en matière d'Economie Sociale et Solidaire

Le Conseil communautaire a accordé l'aide de 10 000 € au bénéfice de l'association CastelRenaudais Insertion au titre du Fonds de Soutien aux Initiatives Innovantes en matière d'Economie Sociale et Solidaire 2020 et, sous réserve de l'obtention de l'ensemble des autorisations relatives à ce projet, et a autorisé Madame la Présidente ou un Vice-Président à signer tous les documents afférents à ce dossier.

14. Renaudais Création Développement et Relance – Attribution des aides

Le Conseil communautaire a accepté d'octroyer le montant de 3 000 € au Bar – Hôtel le Lurton, et a autorisé Madame la Présidente ou un Vice-Président à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier et notamment la convention avec l'entreprise attributaire de l'aide.

15. Renaudais Création Développement et Relance – Attribution des aides

Le Conseil communautaire a accepté d'octroyer 3 000 € au « Bar – hôtel le Lurton », 3 000 € à « Tout à dom services », 3 000 € à « l'institut de beauté Aude » et 3 000 € à DG Toys, et a autorisé Madame la Présidente ou un Vice-Président à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier et notamment la convention avec l'entreprise attributaire de l'aide.

16. Renaudais Création Développement et Relance : modification du règlement – prorogation durée de validité

Le Conseil communautaire a accepté la modification du règlement d'aides aux TPE « Renaudais Création Développement et Relance » afin de proroger le dispositif rendant éligible le besoin en trésorerie et/ou les investissements liés à la crise sanitaire, et ce jusqu'au 31 mai 2021, et a autorisé Madame la Présidente ou un Vice-Président à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier.

17. Proposition d'annulation des loyers des entreprises ayant des interdictions administratives d'exercer et dont la Communauté de Communes du Castelrenaudais est le bailleur

Le Conseil communautaire a annulé les loyers des locataires des locaux communautaires pour les locataires produisant un justificatif de l'interdiction administrative d'exercer et uniquement pendant ladite période d'interdiction, entre le 1^{er} novembre 2020 et le 1^{er} mars 2021, et a autorisé Madame la Présidente ou un Vice-Président à signer tous les documents afférents à ce dossier.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

18. Création du rond-point à l'entrée nord de Château Renault – RD 910 : participation communautaire

Le Conseil communautaire a désigné Madame Brigitte Dupuis et Messieurs Jean-Claude BAGLAN, Marc LEPRINCE et Gino GOMMÉ en qualité de membres du groupe de travail pour le suivi du projet du rond-point auprès du Département 37, a accepté la participation financière de la Communauté de communes à hauteur de 1/3 des travaux, hors maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'œuvre, pour un montant total maximum de 175 000 €, et a autorisé la Présidente ou un Vice-Président à signer la convention quadripartite.

19. Dossier de subvention « Coup de pouce à la primo-accession »

Le Conseil communautaire a validé le projet de Monsieur BORDEAU Éric et Madame MESLEIER Sylvie, et accepté d'octroyer 2 000 € au ménage concerné comme, et a autorisé Madame la Présidente ou le Vice-Président Monsieur Marc LEPRINCE à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier et notamment la convention d'attribution de l'aide avec les demandeurs.

PETITE ENFANCE

20. Modification du règlement de fonctionnement de la Crèche familiale

Le Conseil communautaire a validé le règlement de fonctionnement de la crèche familiale modifié, a autorisé Madame la Présidente ou la Vice-Présidente en charge de la Petite Enfance, Enfance Jeunesse, Périscolaire à signer le règlement de fonctionnement de la crèche familiale modifié a diffusé le règlement de fonctionnement modifié de la crèche familiale aux usagers, a transmis au Conseil Départemental le règlement de fonctionnement pour acter la diminution de la capacité d'accueil de la crèche familiale, et a transmis à la CAF Touraine le règlement de fonctionnement de la Crèche familiale modifié.

21. Modification du règlement de fonctionnement du Multi-Accueil

Le Conseil communautaire a validé le règlement de fonctionnement du Multi-Accueil modifié, a autorisé Madame la Présidente ou la Vice-Présidente en charge de la Petite Enfance, Enfance Jeunesse, Périscolaire à signer le règlement de

fonctionnement du Multi-Accueil modifié, a transmis au Conseil départemental le règlement de fonctionnement du Multi-Accueil modifié, et a transmis à la CAF Touraine le règlement de fonctionnement du Multi-Accueil modifié.

22. Facturation du Multi-accueil

Le Conseil communautaire a approuvé la non-facturation aux familles pour les jours d'absences des enfants « cas contacts », et a autorisé Madame la Présidente ou la Vice-Présidente a sollicité l'aide exceptionnelle COVID 19 à la CAF.

23. Facturation de la Crèche Familiale

Le Conseil communautaire a approuvé la non-facturation aux familles pour les jours d'absences des enfants « cas contacts », et a autorisé Madame la Présidente ou la Vice-Présidente a sollicité l'aide exceptionnelle COVID 19 à la CAF.

24. Motion pour l'application des aides exceptionnelles COVID-19 de la CAF aux gestionnaires des EAJE

Le Conseil communautaire a autorisé la Présidente ou la Vice-Présidente, à demander l'application des critères du tableau précité, et a autorisé la Présidente ou la Vice-Présidente à porter à la connaissance de la CAF les situations des familles remplissant les critères précités, et à demander l'application de l'aide exceptionnelle comme diffusée dans le tableau.

RESSOURCES HUMAINES

25. Création de postes

Le Conseil communautaire a créé le poste de chargé(e) de communication (catégorie B ou A) à temps complet, pour optimiser la stratégie de communication de la Communauté de communes, et a créé un emploi d'assistant d'accueil et d'animation de la petite enfance à temps complet, sur le grade d'adjoint d'animation principal de 2^{ème} classe permettant le renforcement de l'équipe du multi accueil.

SPANC

26. SPANC – Convention pour l'installation à titre expérimental d'un dispositif d'assainissement non-collectif

Le Conseil communautaire a approuvé les termes de la convention tripartite pour l'installation à titre expérimental d'un dispositif d'assainissement non-collectif « le jardin d'assainissement Carex », et a autorisé Madame la Présidente ou le Vice-Président en charge de l'environnement et des finances à signer la convention

27. SPANC – Modification du règlement de service « vidange » des dispositifs d'assainissement non-collectif

Le Conseil communautaire a validé le règlement de service « vidange » modifié.

FINANCES

28. Budget Général – Créances éteintes

Le Conseil communautaire a pris acte des états des créances éteintes transmis par le trésorier de Château-Renault sur le Budget Général pour un montant global de 2 031,08 € TTC, et a demandé l'enregistrement comptable des créances éteintes.

29. Budget Immeubles de Rapport – Créances éteintes

Le Conseil communautaire a pris acte des états des créances éteintes transmis par le trésorier de Château-Renault sur le Budget Immeubles de Rapport pour un montant global de 11 859,82 € TTC, et a demandé l'enregistrement comptable des créances éteintes.

30. Budget Général – Admission en non-valeur

Le Conseil communautaire a accepté l'état des mises en non valeurs transmis par le trésorier de Château-Renault sur le budget général pour un montant global de 6 575,86 € TTC de 2015 à 2019.

À Château-Renault, le 24 novembre 2020

La Présidente,

Brigitte DUPUIS

AFFICHAGE LEGAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

AVIS AU PUBLIC

Le public est informé que les délibérations adoptées par le Conseil Communautaire lors de la présente séance sont à disposition et librement accessibles à toute personne désirant les consulter aux services généraux de la Communauté de Communes – 5 rue du Four Brûlé à Château-Renault, pendant une durée de deux mois, et ce à compter de ce jour.

La présente mise à disposition vaut affichage au sens de l'article L. 2131-1 du code général des collectivités territoriales